

Fribourg, novembre 2019

Accès Internet pour les écoles



Filtrage de contenu

Chaque école du cycle obligatoire du canton de Fribourg a la liberté de choix de son fournisseur d'accès à l'Internet. En fonction des conditions locales de l'infrastructure réseau par exemple, un fournisseur offrira des débits beaucoup plus élevés.

Le SEnOF rappelle l'obligation faite à chaque école d'avoir un filtrage de contenu (selon l'art. 8 des [directives Internet](#) de la DICS) pour protéger ses élèves de contenus illicites ou inappropriés.

Les connexions [Internet à l'école SAI de Swisscom](#) gérées par le centre de compétences Fritic sont toutes sécurisées par un pare-feu et un filtrage de contenu.

Pour les accès d'autres fournisseurs Internet, c'est l'école elle-même qui doit s'assurer, avec son partenaire informatique, de la mise en place d'un filtrage de contenu approprié.



Offre Smart Business Connect (SBC) de Swisscom

Le Centre de compétences Fritic recommande à toutes les écoles de profiter au plus vite de l'offre SBC entièrement sponsorisée par Swisscom.

Cette offre permet à chaque école de disposer gratuitement d'un accès à Internet personnalisé et optimisé à ses besoins (VPN, White et Black lists, téléphonie IP, etc.). La sécurité et le filtrage de contenu sont assurés par Swisscom.

L'école a un accès direct au support de Swisscom en cas de question ou de dérangement.

Intéressé ! Consultez [la liste de prix des offres SAI](#) (voir chap. 6) et n'hésitez pas à prendre [contact](#) avec le Centre de compétences Fritic pour des informations.